



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2012  
ADOPTION DU BUDGET 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire d'adoption du budget 2013 du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 10 décembre 2012 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Avant de procéder à l'adoption des prévisions budgétaires et du programme triennal des immobilisations, madame la mairesse lit son allocution relatant les principes directeurs supportant la préparation du budget 2013.

Cette dernière fait la récapitulation des principaux éléments incompressibles avec lesquels le conseil a dû conjuguer pour établir un budget équilibré.

Madame la mairesse énonce les taux de taxes et compensations qui seront prélevées et appropriées des contribuables au cours de l'exercice financier 2013 ; elle livre les grandes lignes de l'état des revenus et dépenses et résume le contenu du Programme d'immobilisations pour les années financières 2013, 2014 et 2015.

En terminant, madame la mairesse remercie sincèrement ses collègues du conseil municipal, le directeur général, M. René Lachance, le trésorier et directeur général adjoint, M. André Drainville, ainsi que tous les directeurs de services municipaux, pour la préparation de ce budget 2013. Salue aussi le travail de tous les employés de la Ville qui contribuent quotidiennement à la qualité des services qu'offre Boisbriand.

**RÉSOLUTION 2012-12-690**  
**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME**  
**D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2013, 2014 ET**  
**2015**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter, conformément à l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, les prévisions budgétaires des activités financières de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 montrant un budget annuel de 54 889 000 \$.

D'adopter le Programme d'immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2013, 2014 et 2015 tel que soumis.

## AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE scinder l'adoption de la présente résolution de manière à adopter en premier lieu les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 et en second lieu d'adopter le Programme d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015.

## VOTE SUR L'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Votent contre : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert et la mairesse Marlene Cordato;

Rejetée

## VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser, Denis Hébert et la mairesse Marlene Cordato;

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Gilles Sauriol, Mario Lavallée et David McKinley;

Adoptée avec dissidence

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**Monsieur Corbeil**

Article 1

**Monsieur André Bordeleau**

Article 1

**RÉSOLUTION 2012-12-691  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE lever la séance à 20 h 22.

Adoptée

MARLENE CORDATO, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière